



# PROCES - VERBAL

D47

L' An deux mille dix.-----

Le dix février.-----

DIRECTION GENERALE  
DE LA  
POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE  
DE LA  
POLICE JUDICIAIRE

-oOo-

PV n° 10-00004-1

**AFFAIRE :**

C/X...

**OBJET :**

Saisine

Nous, **Arnaud RYCKEWAERT**  
Brigadier Chef de Police

En fonction à la  
Sous - Direction de la Lutte contre la Criminalité Organisée  
et la Délinquance Financière  
Division Nationale des Investigations Financières

---Officier de Police Judiciaire en résidence au Ministère de l'Intérieur  
11, rue des Saussaies 75008 PARIS.-----

---Ayant la compétence nationale,-----

---Nous trouvant au service à Nanterre-----

---Sommes chargés par Madame Christine DUFAU, Commissaire  
Divisionnaire de Police, Chef de service, d'exécuter le soit transmis n°  
P 09.241.9202/4 daté du 28/12/2009, transmis par le Parquet du  
Tribunal de Grande Instance de Paris.-----

---Disons ouvrir l'enquête préliminaire et placer à la suite du présent les  
différents procès verbaux rédigés chronologiquement lors de  
l'établissement de cette procédure.-----

--- Dont acte.-----

L 'Officier de Police Judiciaire

